

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure



À la séance ordinaire qui sera tenue le **10 mars 2020**, à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no 437, à savoir :

DÉROGATION MINEURE NO 2020-07 : LOT 2 070 299 (61, BOULEVARD DU DOMAINE)

La demande de dérogation vise à permettre l'agrandissement du bâtiment principal avec :

- une marge de recul arrière de 7,50 mètres au lieu de 9 mètres tel que prescrit à la réglementation;
- un balcon empiétant dans la marge de recul arrière de 2,75 mètres au lieu de 2 mètres tel que prescrit à la réglementation.

FAIT À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 17 FÉVRIER 2020.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière
/sb
